

CACES® R482 : Engins de chantier - 1 Catégorie - Débutant OU Expérimenté

R482

Modalités d'inscription et délais d'accès :

Présentiel - Synchrone

Session existantes : Pré-Inscription possible jusqu'à 4 semaines avant la formation

Création de session : sur "demande de devis" selon disponibilités.

Objectifs

Être capable de conduire en sécurité les engins de chantier



Public Visé

Toute personne appelée à conduire un engin de chantier, appartenant à l'une des catégories de la recommandation R.482 de la CNAM



Pré Requis

Compréhension du français nécessaire à l'application des instructions.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Appliquer la réglementation et les règles techniques relatives à l'utilisation des engins de chantier.

Conduire en sécurité un engin de chantier représentatif de la recommandation R.482 de la CNAM (en production et hors production)

Circuler sur différents sols, dans différentes conditions de stabilité

Communiquer, comprendre, mettre en œuvre la gestuelle de commandement

Réaliser des opérations : d'élingage, de levage, de terrassement, de transfert de matériaux, de compactage, de réglage, de chargement de charges...

Conduire un engin au moyen d'une télécommande (uniquement en option)

Effectuer un chargement et déchargement sur un porte-engins en fonction du CACES®

Réaliser les opérations de début et fin de poste (vérification,

Parcours pédagogique

Module Théorique :

Connaissances générales

Technologie des engins de chantier

Les principaux types d'engins de chantier - Les catégories de caces®

Règles de circulation applicables aux engins de chantier

Risques liés à l'utilisation des engins de chantier

Exploitation des engins de chantier

Vérification d'usage des engins de chantier

Module pratique:

En fonction de la catégorie visée, le contenu de la formation pratique sera adaptée selon l'engin

Prise de poste et vérification

Conduite et manoeuvres

Fin de poste - Opérations d'entretien quotidien - Maintenance

Méthodes pédagogiques

Pédagogie active et participative

Moyens pédagogiques

Vidéo projection, notices fabricants ainsi que divers documents (VGP, etc...) pour l'enseignement théorique. Plateau technique certifié selon la R.482a de la CNAM, engins correspondants aux catégories concernées.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels, justifiant d'une expérience dans le levage et les travaux publics. Il est formé à la pédagogie via une formation de formateur

Méthodes et modalités d'évaluation

- Evaluation - Mise en situation pour évaluer les acquis en cours de formation - Questionnaire à choix multiples (QCM) (réussite à 70 % minimum) - Examen pratique (réussite à 70 % minimum) • Suivi - Attestation de présence individuelle et de réussite ou échec Si passage des épreuves CACES®: Tests théoriques et pratiques selon la recommandation caces® R.482a par un testeur certifié lors d'une journée supplémentaire Délivrance d'un CACES® en cas de réussite

Modalités d'accessibilité handicap

Accès aux personnes en situation de handicap : centre accessible selon les normes ERP, nos services sont à l'écoute de toutes situations de handicap.

Sanction formation

Délivrance Certificat Aptitude à la Conduite En Sécurité

 **Durée** **Effectif**
14.00 Heures 2 Jours 1- 6 personnes maximum



Contactez-nous !

QUALITE PREVHGROUP

Mail : qualite@prevh-group.fr

Formation éligible au CPF. Vous pouvez vous inscrire sur Mon Compte Formation : voir descriptif détaillé ci-dessous

Descriptif détaillé RNCP / RS - France Compétences

Certificateur : INSTITUT NATIONAL RECHERCHE SECURITE - Validité certification : Date enregistrement 31/01/2025 | fin validité : 31/01/2030
 A : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie A : Engins compacts - RS 7040
 B1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B1 : Engins d'extraction à déplacement séquentiel - RS 7041
 B2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B2 : Engins de sondage/forage à déplacement séquentiel - RS 7042
 B3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie B3 : Engins rail-route à déplacement séquentiel - RS 7043
 C1 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C1 : Engins de chargement à déplacement alternatif - RS 7044
 C2 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C2 : Engins de réglage à déplacement alternatif - RS 7045
 C3 : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie C3 : Engins de nivellement à déplacement alternatif - RS 7046
 D : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie D : Engins de compactage - RS 7047
 E : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie E : Engins de transport - RS 7048
 F : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie F : Chariots de manutention tout-terrain - RS 7049
 G : Certificat d'aptitude à conduire en sécurité (CACES) Recommandation 482 catégorie G : Conduite hors production des engins - RS 7023

